

Allaitement en contexte post-opératoire/post-sédation : Protocole et document d'information

Nathalie Gagnon, B.pharm, M.Sc.

Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux (CISSS) de l'Outaouais, hôpital de Gatineau

Introduction : Durant l'allaitement, des examens et interventions nécessitant anesthésiques et analgésiques sont possibles. La tendance est encore trop souvent de dire aux femmes qu'elles devront tirer et jeter leur lait. Également, les informations transmises d'un département ou d'un professionnel de la santé à l'autre diffèrent souvent.

Objectifs : Revoir la littérature sur les médicaments utilisés en salle d'examen ou bloc opératoire en contexte d'allaitement. Élaborer un protocole. Assurer un relais écrit.

Méthodologie : Une recherche internet d'un tel protocole a été effectuée sans succès. Des appels téléphoniques dans d'autres CISSS, dont ceux certifiés Initiative Ami des Bébés, ont été faits; aucun n'avait alors une telle politique en place. Livres de référence, revues de littérature et bases de données spécialisées ont été consultés.

Résultats : L'utilisation de ces médicaments dans ce contexte est un événement ponctuel. Ils sont rapidement éliminés du compartiment plasmatique, la quantité susceptible de passer dans le lait étant généralement très faible avec une absorption digestive improbable chez le nourrisson. Une reprise de l'allaitement est possible dès que la femme est dans un état stable et a retrouvé un niveau de vigilance autorisant son lever. En effet, le retour à des capacités mentales normales est le signe que les produits ont été éliminés du compartiment plasmatique et du compartiment lacté. Le protocole vient d'être diffusé en décembre dernier.

Conclusion : Les médicaments impliqués sont compatibles avec l'allaitement. Le défi est de faire connaître le protocole pour le bénéfice des femmes allaitantes et des enfants qu'elles nourrissent.